



# Changement APS à titre de séjour Vie Privée Vie Familiale

Par **CaroAPS**, le **09/08/2016** à **21:25**

Bonjour,

je suis étrangère et j'ai un APS (donné aux étudiants après leur Master 2 pour la recherche d'un emploi) qui expire dans 1 mois. Ne trouvant pas un CDI après un an en France et pour ne pas devoir quitter le territoire français, on compte se pacser avec mon copain dans les jours qui viennent et essayer d'obtenir un titre de séjour Vie privée vie familiale. Est-ce possible? ça m'inquiète surtout pour les délais. Je suis allée à la préfecture et ils m'ont donné une grande liste de documents plus un rdv pour février 2017.

Dans ce cas est-ce que le Pacs est vraiment une option valable pour l'obtention rapide de celui-ci? il y a t-il une autre solution plus rapide et effective??

Merci pour votre aide !!!